



Termes de référence pour le recrutement des organismes financiers (associations, associations de microfinance, organismes financiers publics) pour la mise en œuvre du volet financier du Social Innovation Fund (SIF) dans le cadre du projet JEUN'ESS

IMPORTANT : les structures intéressées sont invitées à assister à la journée d'information qui se déroulera **le 19 janvier 2024 à 10h** au siège de l'OIT, **Immeuble Premium (deuxième étage) Avenue de l'Euro Lac II à Tunis.**

Pour assister à distance, prière d'en faire la demande par email à l'adresse mhadhbi@ilo.org

Seules les structures qui assisteront à la journée d'informations pourront postuler par la suite à cet appel.

1. Contexte général

Les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (OESS) en Tunisie sont dans la majorité des structures naissantes et n'ont pas encore atteint un stade de développement.

En l'absence d'un appui et d'un accompagnement spécifiques, ces organisations risquent la fermeture définitive avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires graves sur des milliers de personnes qui courent le risque de se retrouver sans emploi ou d'être contraints de travailler dans l'informel. Ce constat explique à lui seul l'urgence de fournir un appui à ces organisations pour assurer dans un premier temps leur survie et leur permettre dans un deuxième temps de se développer et d'élargir leurs activités afin qu'elles continuent à jouer leur rôle en tant qu'acteur de développement local.

C'est dans ce cadre que le projet JEUN'ESS a mis en place trois fonds pour promouvoir l'économie sociale et solidaire dans 7 gouvernorats :

1- « Re-Fund Challenge » pour appuyer les structures en difficulté en les aidant à élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvetage efficace. Il s'adresse principalement aux jeunes tunisiennes et tunisiens en situation de vulnérabilité et se traduira sous forme de subventions octroyées aux bénéficiaires.

2- « Fonds JEUN'ESS pour l'entrepreneuriat social et solidaire » ou « Social Innovation Fund », **objet de la présente consultation**, pour appuyer la création de nouvelles structures de l'ESS et/ou consolider des structures de l'ESS existantes.

3- « Fonds collectivités locales » ou « Community Fund » pour appuyer le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'ESS.

Le projet JEUN'ESS mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec le Ministère de l'Economie et de la Planification et s'inscrit dans le cadre du programme EU4YOUTH (Programme d'Appui à la Jeunesse Tunisienne) financé par l'Union Européenne (Convention de financement entre le gouvernement Tunisien représenté par le Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Union Européenne ENI/2018/041-142).

Le programme EU4YOUTH a pour objectif la contribution à l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes Tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement

local en particulier dans les zones préalablement identifiées sur des critères de développement.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.

2.Objectifs de la consultation

La présente consultation vise à recruter des organismes financiers (association, associations de microfinance, organisme financier publique) pour la mise en œuvre du volet financement du Social Innovation Fund dans les gouvernorats cibles du projet (Jendouba, Kef, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Gabès et Kébili).

En étroite collaboration et sous la direction du chef de projet JEUN'ESS et de l'équipe JEUN'ESS, l'organisme financier veillera principalement sur le bon déroulement de l'étape de financement des structures de l'Économie Sociale et Solidaire retenues :

La gestion d'une partie des fonds du Social Innovation Fund (SIF) et la mise en œuvre financière des plans d'affaires des organisations de l'ESS retenues par l'équipe JEUN'ESS dans le cadre des exigences du projet JEUN'ESS et du programme EU4youth.

3.Le Social Innovation Fund

3.1.Présentation

Le Social Innovation Fund accompagne et finance au moins 130 projets d'ESS portés par les jeunes au niveau des 7 gouvernorats ciblés : Jendouba, Kef, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gabès et Kébili. En collaboration avec les parties prenantes et les structures d'appui locales, le projet a mis en place une démarche entrepreneuriale pour favoriser la création et la consolidation de projets d'économie sociale et solidaire (ESS). Dans ce cadre, le projet a fourni l'appui technique et financier pour la création et la consolidation des projets en

économie sociale et solidaire impliquant des jeunes hommes et femmes en tant que bénéficiaires directs de ces projets et ciblent les secteurs à fort potentiel de création d'emplois décents pour les jeunes hommes et femmes avec une attention particulière pour les secteurs suivants : le tourisme, la culture et l'artisanat, l'agriculture et l'agro-industrie, les «emplois verts», le digital solidaire, les services sociaux et les services aux personnes ainsi que les projets favorisant la transition des jeunes travailleurs informels vers l'économie formelle. Le projet a fourni une gamme complète d'activités d'accompagnement à destination des potentiels porteurs et porteuses des projets. Ces activités ont porté entre autres sur le renforcement des capacités des jeunes pour l'identification des idées de projets, le développement du modèle d'affaires, la formation technique et managériale, la création et l'installation de projets et l'accompagnement post-crétion.

A ce titre, JEUN'ESS a mis en place le « Social Innovation Fund » pour financer des initiatives prometteuses de l'ESS proposées par les jeunes sur la base de subventions. Ce fonds sera un mécanisme de financement ouvert qui allouera des subventions par le biais d'un processus concurrentiel.

3.2.Démarche



La mise en œuvre du Social Innovation Fund se veut créative, ambitieuse et participative. Elle a pour objectif de prôner une approche en consortium mêlant des incubateurs sociaux, des structures d'appui publiques ainsi que des associations locales, qui en travailleront en

étroite collaboration avec des organismes financiers. Ce mécanisme a pour objectif de favoriser l'émergence d'un écosystème de l'Économie Sociale et Solidaire décentralisé qui promeut les principes d'innovation sociale ou encore du commerce équitable.

4. Rôles et Responsabilités de l'organisme financier

L'organisme financier prendra en charge l'octroi des subventions à la suite du processus d'incubation, en outre l'organisme financier sera en charge de :

- Développer un produit financier spécifique respectant l'ensemble des conditions du projet JEUN'ESS et du programme EU4youth (gouvernorats cibles, bénéficiaires sélectionnés par le projet JEUN'ESS, exonération de TVA ; délais de mise en œuvre et de reporting ...)
- Obtenir auprès des services compétent l'exonération pour achat en suspension de TVA
- Respecter le principe de dons sans contreparties imposés par le projet JEUN'ESS et le programme EU4youth : aucun montant relatif au SIF ne pourra être donné dans un cadre différent que celui imposé par le projet JEUN'ESS (pas de crédits, pas de demande de garantie, pas de critères de sélection différents du projet JEUN'ESS, pas de modification des plans d'affaires élaborés et validés par l'équipe JEUN'ESS) ;
- Mettre en œuvre dans les délais imposés par le projet JEUN'ESS l'exécution des plans d'affaires développés ;
- Veiller à respecter les obligations de décaissement et le planning imposé par chaque plan d'affaires ;
- Assurer la mise en œuvre des plans d'affaires des projets de l'ESS dans les 07 gouvernorats : achat des équipements, achat de la matière première, assurer les travaux des aménagements des locaux,
- Assurer les différentes opérations financières (achat des équipements et de la matière première, les aménagements des locaux et les fonds de roulements en hors taxes) TVA
- Désigner un vis-à-vis au niveau de chaque gouvernorat pour suivre avec l'équipe JEUN'ESS et assurer le reporting technique et financier
- Organiser des réunions avec les structures d'incubation ;
- Élaborer des rapports d'avancement technique et financier ;
- Utiliser les outils de suivi élaborés par le projet JEUN'ESS ;

- Utiliser/respecter la charte graphique et les outils de communication du projet JEUN'ESS et de l'UE.
- Travailler sous la supervision de l'équipe JEUN'ESS et en étroite collaboration avec les structures d'incubation.
- Assister aux réunions organisées par le projet JEUN'ESS avec ses partenaires institutionnels (COPIL, CRA, ...)

La prestation concernera la gestion financière d'un fonds de 9,522 millions de dinars pour mettre en place 120 projets dans les 07 gouvernorats d'intervention du projet JEUN'ESS.

De son côté, l'équipe du projet JEUN'ESS mettra à la disposition des organismes financiers :

- Toute la documentation nécessaire en relation avec le projet JEUN'ESS et notamment avec la création et la mise en place des projets à appuyer.
- Un coordinateur du projet sera désigné comme vis-à-vis direct du/des soumissionnaire/s retenu/s.

5. Durée de la prestation

La mission sera mise en œuvre à partir du 1er mars 2024 et s'achèvera au plus tard le 28 Février 2025. La durée totale estimée pour l'exécution de la mission est de 12 mois.

6. Zone d'intervention de la prestation

La prestation est répartie sur 7 lots selon le tableau suivant :

Lot	Gouvernorat	Nombre de projets	Budget en TND
Lot 1	Jendouba	18	1.373.000
	Le Kef	19	1.384.000
Lot 3	Kairouan	16	1.942.000
	Sidi Bouzid	13	948.000
	Kasserine	18	1.467.000
Lot 6	Gabès	16	1.115.000
	Kébili	20	1.293.000
TOTAL		120	9.522.000

IMPORTANT :

Chaque prestataire devra indiquer dans un classement allant de 1 à 3, le lot prioritaire sur lequel il souhaite se positionner (1 étant le lot le plus prioritaire ; 3 étant le lot le moins prioritaire)

Il est à noter que chaque prestataire peut obtenir au maximum un seul lot

7. Livrables

L'organisme financier devrait produire et soumettre à l'OIT, en langue française, l'ensemble des documents suivants :

- Les rapports d'avancement (techniques et financiers) ;
- Les pièces justificatives des dépenses ;
- Les tableaux de suivi remplis ;

8. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit comporter :

1- Dossier administratif comprenant :

- Une présentation détaillée du prestataire et de ses expériences et références similaires.
- Documents juridiques du prestataire : RNE ou matricule fiscale, JORT.

2- Dossier technique comprenant :

- La liste des gouvernorats souhaités, classés selon l'ordre de préférence
- Une offre technique et détaillée sur le processus complet de la mise en œuvre de la prestation
- Une note méthodologique et un chronogramme de la mise en œuvre de la prestation
- Liste et coordonnées des vis-à-vis régionaux et du chef de projet
- Les pièces justificatives de toutes les informations présentées seront un atout considérable.

3- Dossier financier comprenant :

Le dossier financier doit inclure :

- Une offre globale en HTVA.

Les frais de gestion du fonds représentent au maximum 5% de la valeur totale du fonds par lot de gouvernorats.

Les organismes financiers intéressés sont invités à envoyer leurs dossiers de candidatures par courrier électronique à l'adresse suivante : tunisachat@ilo.org plus tard le 04 février 2024 à 23h59. Merci de mettre « Appel d'offres- Organisme financier - JEUNESS » dans l'objet du mail.

Tout dossier soumis après cette date ne sera pas pris en compte.

Une séance d'information sur l'appel d'offres sera organisée vendredi 19 janvier 2024 à 10 heures au bureau des projets de l'OIT à Tunis : Immeuble Premium (deuxième étage) Avenue de l'Euro Lac II à Tunis.

IMPORTANT

Seules les structures qui assisteront à la journée d'informations pourront postuler par la suite à cet appel.

Pour assister à distance, prière d'en faire la demande par email à l'adresse

mhadhbi@ilo.org

Modalités de paiement :

La présente mission aura une durée de 12 mois à partir de la date de signature du contrat. Tous les livrables devront être fournis et validés par l'équipe JEUN'ESS afin de recevoir le déblocage de la dernière tranche.

Le paiement de la prestation s'effectuera comme suit :

Livrable	Contenu	Délai de soumission
Livrable 1	Note méthodologique et plan d'action	15 jours après la signature de l'accord (contrat)
Livrable 2	Tableaux de suivi actualisés	Tous les 3 mois
Livrable 3	Rapport d'avancement technique et financier	Tous les 3 mois
Livrable 4	Rapport technique et financier global	1 mois avant la fin de l'accord